



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>N°2023/DEC/113</b>	<b>OBJET : DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU N°272 AU N°329</b>
<b><u>Date du conseil municipal</u></b> 13/12/2023	
<b><u>Date de la convocation</u></b> 07/12/2023	
<b><u>Date d'affichage de l'ordre du jour</u></b> 07/12/2023	

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le sept décembre deux mille vingt trois

**Étaient présents :**

Nolwenn LE BOUTER, Maire.

Alban LANSSELLE, Philippe DUCQ, Stéphanie SCHUT, Serge HAMELIN, Edith LION, Dany FAROY, Chantal REGNAULT-GALLOIS, Angélique RAPPAILLES Maires-adjoints.

Armand DE MAIGRET, Jules-Armand NOUGA NOUGA, Fabrice HOULIER, Nathalie PIEUSSERGUES, Frédéric BRUNOT, Suzanna MARTINET, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE, Thomas LECONTE Conseillers municipaux.

**Étaient représentés :**

Luis José TENTE MARQUES pouvoir à Angélique RAPPAILLES.  
Valérie JACKY, pouvoir à Philippe DUCQ,  
Sylvie POIRIER, pouvoir à Chantal REGNAULT-GALLOIS,  
Nimca CIGE pouvoir à Serge HAMELIN,  
Cédric CONTENT pouvoir à Stéphanie SCHUT,  
Mahmut GÜNER, pouvoir à Alban LANSSELLE,  
Anne-Laure DE BELLEVILLE, pouvoir à Jules-Armand NOUGA NOUGA,  
Sylvie GALLOCHER pouvoir à Clotilde LAGOUTTE,  
Michel BILLOUT pouvoir à Mohammed KHERBACH

Frédéric BRUNOT a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**OBJET : DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23  
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU N°272 AU N°329**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à **L'UNANIMITE par 29 voix POUR**,

**ARTICLE UNIQUE :** PREND ACTE des décisions municipales prises par Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en vertu de la délibération n°2020/JUIL/049 du 16 juillet 2020 en application des articles L.2122-22 et L.2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ainsi qu'il suit :

DEC-272	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION ASJN
DEC-273	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION ACADEMIE DE DANSE BARBOT PERROT
DEC-274	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION AGIRABCD
DEC-275	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION AMICALE BOULISTE
DEC-276	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION MUSIC TEAM
DEC-277	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION ANAP
DEC-278	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE RENE BARTHELEMY
DEC-279	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE HENRI BECQUEREL
DEC-280	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION ASCC ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE CRUXIBRIARDE
DEC-281	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION CLUB DE L'AMITIE
DEC-282	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION CREATOUT MAINS
DEC-283	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION DANSE DE VIVRE
DEC-284	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION ECOLE DE MUSIQUE DE L'HARMONIE
DEC-285	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION ENTRE AMIS

DEC-304	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION TENNIS CLUB DE NANGIS
DEC-305	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION TENNIS DE TABLE NANGIS
DEC-306	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION TIR A L'ARC NANGISSIEN
DEC-307	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION TSM THEATRE EN SEINE ET MARNE
DEC-308	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION TWIRLING CLUB PHOENIX
DEC-309	ACCEPTATION DE L'INDEMNISATION CONCERNANT LE SINISTRE 2023607954 DU 06/04/23
DEC-310	ACCEPTATION DE L'INDEMNISATION CONCERNANT LE SINISTRE 202262013 DU 13/08/2022
DEC-311	AVENANT N° 7 A LA DECISION DU MAIRE N° 2009/031 DU 21 DECEMBRE 2009 MODIFICATION DU LIEU DE LA REGIE DE RECETTES DU GUICHET UNIQUE
DEC-312	SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE AVEC LA COMPAGNIE FILOU
DEC-313	ACHAT CONCESSION DE 50 ANS AU CIMETIERE COMMUNAL « NOUVEAU » EMPLACEMENT n°162
DEC-314	ACHAT CONCESSION DE 30 ANS AU CIMETIERE COMMUNAL « NOUVEAU » EMPLACEMENT N°163
DEC-315	<del>ACHAT CONCESSION DE 30 ANS AU CIMETIERE COMMUNAL « NOUVEAU »</del> EMPLACEMENT n°203 - <b>ANNULEE</b>
DEC-316	<del>RENOUVELLEMENT CONCESSION DE 15 ANS AU CIMETIERE COMMUNAL</del> <del>« nouveau »</del> EMPLACEMENT n° 245 - <b>ANNULEE</b>
DEC-317	RENOUVELLEMENT CONCESSION DE 30 ANS AU CIMETIERE COMMUNAL « ANCIEN » EMPLACEMENT n° 1296
DEC-318	RENOUVELLEMENT CONCESSION DE 30 ANS AU CIMETIERE COMMUNAL « ancien » EMPLACEMENT n° 1305
DEC-319	ACHAT CONCESSION DE 30 ANS AU CIMETIERE COMMUNAL « NOUVEAU » EMPLACEMENT N°123
DEC-320	ACHAT CONCESSION DE 30 ANS AU CIMETIERE COMMUNAL « NOUVEAU » EMPLACEMENT n°703
DEC-321	ACHAT CONCESSION DE 30 ANS AU CIMETIERE COMMUNAL « NOUVEAU » EMPLACEMENT n°1147
DEC-322	<del>ACHAT CONCESSION DE 30 ANS AU CIMETIERE COMMUNAL « NOUVEAU »</del> EMPLACEMENT n°160 - <b>ANNULEE</b>
DEC-323	SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION ORCHESTRE D'HARMONIE DE NANGIS ET LA COMMUNE DE NANGIS POUR L'ORGANISATION DU CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE LE SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023

Accusé de réception en préfecture  
077-217703271-20231222-DEL-113-2023-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2023  
Date de réception préfecture : 22/12/2023

DEC-286	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION ESN FOOTBALL
DEC-287	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION FORCE ACADEMIE BRIARD
DEC-288	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION HBC NANGIS HANDBALL
DEC-289	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION JUDO CLUB NANGIS
DEC-290	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION LA VIEILLE CHOUETTE
DEC-291	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION LE NOUVEAU MIROIR
DEC-292	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION LE SECOURS POPULAIRE
DEC-293	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION LES PLONGEURS D'ANCOEUR
DEC-294	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION MISSION LOCALE DU PROVINOIS
DEC-295	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION NANGIS BOXING
DEC-296	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION NANGIS NATATION
DEC-297	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION NANGIS SPORTS ET LOISIRS
DEC-298	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION NEOPILETES
DEC-299	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION NO TIME PROJECT
DEC-300	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION POLE DANSE
DEC-301	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION RADIO CLUB DE NANGIS
DEC-302	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION SHOTOKAN KARATE CLUB NANGIS
DEC-303	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION TEN'DANCE

Accusé de réception en préfecture  
077-217703271-20231222-DEL-113-2023-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2023  
Date de réception préfecture : 22/12/2023

DEC-324	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR L'ANIMATION PÈRE NOËL D'UN COLLABORATEUR BÉNÉVOLE DANS LE CADRE DU MARCHÉ DE NOËL LE 2 DÉCEMBRE 2023
DEC-325	MISE A DISPOSITION DE LA SALLE « DULCIE SEPTEMBER » LE 2 DÉCEMBRE 2023
DEC-326	SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION DES DROITS D'EXPLOITATION D'UNE EXPOSITION AVEC L'ASSOCIATION DES PHOTOGRAPHES AMATEURS DE NANGIS (A.P.A.N.)
DEC-327	SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DULCIE SEPTEMBER ET DE MATERIEL POUR L'ASSOCIATION ORCHESTRE D'HARMONIE DE NANGIS POUR L'ORGANISATION DU CONCERT DE NOEL LE DIMANCHE 03 DECEMBRE 2023
DEC-328	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION PONCTUELLE DU MATÉRIEL DE SONORISATION DU SMJ AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION DJ KEIDY & JU'- MARCHÉ DE NOEL DES SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 2023
DEC-329	SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES STRUCTURES DE LA VILLE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION APAN

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

**Le Maire,**

**Nolwenn LE BOUTER**

**Certifié exécutoire compte tenu de  
télétransmission 22 DEC. 2023  
en Sous-Préfecture le  
Et de la transmission ou notification  
et publication le**

**Le Maire  
Nolwenn LE BOUTER**

le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Accusé de réception en préfecture  
077-217703271-20231222-DEL-113-2023-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2023  
Date de réception préfecture : 22/12/2023

11

Accusé de réception en préfecture  
077-217703271-20231222-DEL-113-2023-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2023  
Date de réception préfecture : 22/12/2023